



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion et pilotage des ressources humaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et pilotage des ressources humaines. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038293

HAL Id: hceres-02038293

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038293>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et pilotage des ressources
humaines

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion et pilotage des ressources humaines

Secteur professionnel : SP5–Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-5 Gestion des ressources humaines

Demande n° S3LP150007471

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Paris-Est Marne-la-Vallée, sur le site de Champs-sur-Marne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion et pilotage des ressources humaines* vise à former des professionnels polyvalents intervenant dans la gestion des ressources humaines (RH), développant des compétences dans le domaine de la gestion des carrières et des compétences, de la gestion administrative (et de la paie) du personnel, de la gestion sociale. Plusieurs métiers sont accessibles : adjoint RH d'organisme de taille moyenne, RRH de sites ou d'agences, assistant RH ou paie au sein d'une direction des ressources humaines, collaborateur RH de cabinet d'expertise comptable.

Ouverte en 2008, cette formation est destinée à des étudiants en formation initiale ou en apprentissage, et à des salariés en formation continue. Les apprentis ont des rythmes d'alternance une semaine en IUT/une semaine en entreprise ; les autres réalisent un stage de trois mois en fin de scolarité.

La licence professionnelle s'inscrit dans la continuité de la formation du département GEA/GRH de l'IUT. L'université propose dans ce domaine une licence *Economie et gestion* (parcours *Gestion*), un master *GRH*. Le domaine RH est de plus en plus technique et la demande théorique devrait rester soutenue, surtout dans les petites et moyennes structures qui en sont souvent dépourvues.

Il existe d'autres licences professionnelles proposant des formations voisines dans le domaine GRH au niveau national (probablement plus de 20 comme GRH/RRH) et une dizaine en Ile-de-France, chacune avec un positionnement plus ou moins spécifique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle apporte aux étudiants des compétences et des connaissances très utiles aux entreprises, dans un domaine qui devient de plus en plus technique, avec des obligations et contraintes réglementaires de plus en plus marquées.

Les objectifs de la formation sont bien ciblés et cohérents. Les étudiants suivent 600 heures de formation - ce qui est très (trop) supérieur à la moyenne - où les applications pratiques complètent l'enseignement théorique, bien que la part réservée aux deux premières unités d'enseignement (sur 4), traitant plus spécifiquement du métier RH, puisse être considérée comme un peu faible (35,50 % du total). Projet tuteuré (150 heures) et stage en entreprise (une semaine sur deux pour les apprentis - 78 % à la rentrée 2012 -, 16 semaines en fin de période pour les autres) complètent la formation théorique. Tuteurs pédagogiques et tuteurs en entreprise suivent les étudiants. L'adéquation stage/formation est contrôlée et suivie.

Différents dispositifs pédagogiques sont mis en place pour parfaire l'adaptation des étudiants à la formation : semaine d'intégration, modules de remise à niveau, parcours différenciés, ateliers spécifiques.

Le contrôle et l'évaluation des compétences se font par contrôle continu. Malheureusement, aucune précision sur ce contrôle ne permet d'en analyser la pertinence.

Le taux d'insertion professionnelle (de l'ordre de 80 %) est bon, et reflète la cohérence entre le programme de formation proposé et les besoins effectifs sur le marché du travail. Toutefois, les résultats sont très relatifs et leur fiabilité soumise à caution car les taux de répondants aux enquêtes menées en particulier par les responsables de la spécialité sont très faibles (de 20 à 40 %, les étudiants en formation continue n'étant pas concernés).

Au comité de pilotage (équivalent au conseil de perfectionnement) est présentée l'enquête d'insertion.

Les professionnels interviennent pour un certain nombre d'enseignements : 154 heures (22,70 %) ou, en comptant le professeur associé (PAST) - qui est une avocate - 274,50 heures (45,75 %). Les représentants d'entreprise ont un rôle actif dans la vie de la licence, soit en accueil et suivi (tuteurs) des apprentissages et des stages, soit en participation à la commission de recrutement, aux jurys ou au comité de pilotage.

S'il existe des entreprises « fidèles », il est regretté, cependant, que l'IUT n'ait pas contractualisé ses relations avec certaines de ces entreprises, ce qui donnerait plus de poids dans le dispositif « Licence professionnelle », pour la réalité de son intégration dans le contexte économique, son évolution,...

Le pilotage de la formation est assuré par un professeur certifié, qui anime une équipe (hors elle-même) de trois enseignants de l'établissement et trois venant de lycées (et le PAST déjà mentionné). Le comité de pilotage se réunit une fois par an et réunit directeur de l'IUT, chef de département, équipe pédagogique (enseignants et professionnels, maîtres d'apprentissage et tuteurs en entreprise, responsable du centre de formation des apprentis et représentants des étudiants). Les comptes-rendus de réunion du comité ne sont malheureusement pas disponibles.

Pour les trois dernières années, 400 candidats (par an) se sont présentés pour les 40 places. L'origine des étudiants admis est le DUT (30 à 45 %), le BTS (40 à 58 %), la 2^{ème} année de licence (8 %). La part des étudiants de l'établissement dans les candidatures est voisine de 20 %. La sélection s'effectue d'abord sur dossier puis, après un entretien.

Un rapprochement avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne Sénart qui dispense une formation comparable est prévu : idée intéressante, impact non précisé sur la licence professionnelle de Marne-la-Vallée.

- Points forts :

- Une formation attractive avec une bonne adéquation emploi/formation.
- L'implication des enseignants et des professionnels.
- Des dispositifs pédagogiques d'intégration.

- Points faibles :

- Le manque d'information sur l'insertion professionnelle réelle (faible taux de réponse aux enquêtes internes).
- Le manque de partenariats formalisés avec le monde professionnel.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant d'accompagner l'équipe pédagogique dans la mise en place (prévue) d'un suivi régulier et systématique des diplômés pour le pilotage de la formation. Les résultats d'enquête avec de bons taux de répondants sont un outil précieux pour les responsables de la formation et pour le conseil de perfectionnement.

Il serait pertinent d'étudier des partenariats avec des groupements d'entreprise (CGPME, ordre régional des experts-comptables,...).

Enfin, il conviendrait d'améliorer la qualité des dossiers soumis à évaluation.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Gestion et pilotage des ressources humaines

Pas d'observations

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

